

LA VIE DE LA COMMUNE

HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Mercredi de 8h30 à 12h30

Le samedi 9h00 à 12h00.

Tél. 02.43.46.20.70

Email : accueil@aubigne-racan.com

Levée du courrier à 14h30 du lundi au vendredi, sauf mercredi à 12h30 et à 11h00 le samedi.

PÊCHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

La pêche au plan d'eau communal est ouverte **jusqu'au dimanche 29 octobre** de 7h00 à 19h00.

Tarif : 2€ la ligne, les tickets sont en vente au magasin PASTEAU, 15 rue de la Gare. Permis de pêche non obligatoire.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison des lundis 1^{er}, 8 et 29 mai fériés, la collecte des ordures ménagères sera décalée d'une journée durant ces semaines. Le ramassage se fera les **mardi 2, 9 et 30 mai**. Les bacs doivent être sortis dès le lundi soir.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

10h45 : Office religieux

11h45 : Rassemblement Place des AFN

12H00 : Manifestation du souvenir au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes

12h30 : Vin d'honneur

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **mardi 23 mai** à 20h00 à la mairie.

LES COLORÉS D'AUBIGNÉ 2023

Ne tardez plus pour vous inscrire, soit sur le site Helloasso, soit lors des permanences sur le marché les **samedi 29 avril, 6 et 13 mai** (paiement en espèces possible).



OPÉRATION "J'ADOpte UNE FLEUR"

Au lieu de jeter les fleurs dépotées de la commune, nous vous proposons de venir gratuitement les adopter contre "bons soins", **samedi 6 mai** sur le marché, Place de l'Eglise.

CINÉMA

Prochaine séance le **mercredi 24 mai** à **20h30** à la salle des fêtes. Entrée 2 €.

LA CHAMBRE DES MERVEILLES, une comédie dramatique de Lisa Azuelos avec Alexandra Lamy, Muriel Robin...



La vie toute tracée de Thelma prend un détour tragique lorsqu'un accident plonge son fils Louis, 12 ans, dans le coma. Déterminée à le réveiller par tous les moyens, elle va faire le pari fou d'accomplir une par une les « 10 choses à faire avant la fin du monde » qu'il avait inscrites dans son journal intime, pour lui montrer tout ce que la vie a de magnifique à lui offrir. Mais ce voyage dans les rêves de son adolescent l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait... jusqu'à raviver son propre goût à la vie.

PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale, d'une résidence secondaire ou d'un bien locatif. Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur www.impots.gouv.fr.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour remplir cette déclaration.

Vous pouvez poser toute question sur votre messagerie sécurisée ou contacter le service des Finances Publique du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401 (prix d'un appel local).

ENTRETIEN DES TERRAINS – PRÉVENTION DES FEUX

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ASSOCIATION DANSE COUNTRY DE VAAS

L'Association Danse Country de Vaas organise son bal annuel **dimanche 7 mai** de 14h00 à 19h00, à la salle des Fêtes d'Aubigné-Racan.

Venez découvrir la danse en ligne ou en couple et passer un agréable après-midi en notre compagnie.

Petite restauration sur place.

Entrée : 6 €

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

- REPAS DU COCHON GRILLÉ, le **jeudi 25 mai**, à 12h00 au Boulodrome d'Aubigné-Racan. Le repas sera servi par le traiteur "Les saveurs de Bercé". Le club vous offre l'apéritif, le pain et le dessert.

Permanences pour les inscriptions sur le marché ou au foyer les samedis 6 et 13 mai, à partir de 9h45. Prix du repas : 22 € (paiement à l'inscription - Date limite pour s'inscrire le 17 mai)

- CONCOURS DE BOULES le vendredi 2 juin à 13h30 au boulodrome ou sur les terrains extérieurs.

Inscription : 8 €. Un lot sera remis à chaque participant et nous clôturerons cette journée par le verre de l'amitié.

- LA JOURNÉE DE LA FORME est organisée, cette année, à Aubigné-Racan le jeudi 15 juin. Pour les marcheurs, 2 circuits seront proposés (6 km ou 10 km). Départ à 9h00 du parking de la salle des fêtes.

Pour ceux qui ne souhaitent pas marcher mais qui ont envie de se retrouver pour un moment de convivialité, rendez-vous à 12h00 pour le pique-nique que vous apporterez, le club vous offrant un apéritif avec ses amuses bouches. Selon le temps, celui-ci aura lieu au boulodrome ou sous les arbres près des terrains de boules. Plus d'informations vous seront données au fur et à mesure de son organisation. Vous pouvez néanmoins vous inscrire dès maintenant.

RETENEZ BIEN CETTE DATE : JEUDI 17 AOÛT - PAËLLA GÉANTE au plan d'eau d'Aubigné-Racan. D'autres informations vous seront données sur le prochain bulletin.

SPECTACLES - SORTIES ET VOYAGES 2023 1^{er} semestre 2023

Les prochaines sorties d'une journée auront lieu le :

- Lundi 22 mai : Montmartre et croisière sur la Seine : 155€ (paiement en 2 fois)

- Lundi 5 juin : Cheverny : 99 € (paiement en 2 fois)

- Le voyage de 8 jours sera en SICILE du 16 au 23 juin : 1539€ (paiement en 4 fois).

- Les 6 et 7 juillet : Le Puy du fou, 2 jours avec hôtel, spectacles "les noces de feu" et la Cinescénie : 329 € (paiement en 3 fois).

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Annie Bordais ou Edith Calbrix.

RANDONNÉES SEMI NOCTURNES

L'association Gymnastique volontaire d'Aubigné-Racan, organise le **samedi 3 juin**, 2 randonnées pédestres semi nocturnes de 8 et 16 km.

Départ libre de 17h30 à 19h00 du boulodrome.

Ravitaillements sur les parcours.

Rando seule : 4 € Possibilité d'inscription sur place

Rando + Repas : 15 € sur réservation au plus tard le 27 mai.

Les chèques libellés à l'ordre de Gymnastique Volontaire Aubigné-Racan, sont à adresser à :

Catherine HERIN 20, rue du 8 Mai 72800 AUBIGNE-RACAN

Les fiches d'inscriptions seront déposées chez les commerçants.

Pour tout renseignement contacter :

Catherine HERIN 06.32.81.17.34 ou Marie-Christine LEHOUX 06.70.52.76.83

SERVICES / COMMERCES

GARDES PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, veuillez appeler le serveur vocal disponible 24h/24 au **0825 12 03 04**

